

COLLEGE LOU CASTELLAS.....
13 rue des Cévennes.....
30320 MARGUERITTES.....

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER
DES CLAUSES PARTICULIERES JUIN - JUILLET 2024**

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Lou Castellat 13 rue des Cévennes...30320 MARGUERITTES

Personne responsable du marché : M. le Principal du collège.....

Comptable assignataire : Mme l'Agent Comptable du Lycée Philippe Lamour rue de l'Occitanie BP 4038 30001 NIMES CEDEX.

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour but la fourniture de **viande de boucherie bio**, pour un restaurant scolaire fournissant 450 repas/jour pendant 140 jours au rythme de 1 livraison hebdomadaire.

IV) Description des fournitures ou prestations :

Marché à bon de commande pour la fourniture de viande de boucherie. L'offre porte sur un bordereau de prix des produits les plus courants en restauration collective ; il s'agira de viande de catégorie R, provenant de race à viande (charolaise, limousine etc...) ayant un label VBF et pour lequel il y aura fourniture d'un document d'authentification bovine certifiant la naissance, l'élevage et l'abattage. Cf liste jointe. **L'offre se présentera uniquement dans l'ordre et suivant la liste descriptive jointe.**

Volume financier prévisionnel annuel 11 000.00 euros HT; en vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 7 500.00 € et d'un volume annuel maximum de 15 000.00 €.

Le marché sera passé pour une durée de 1 an, à compter du 25 août 2024, avec prix fermes et définitifs sur la période en dehors des aléas économiques dument constatés et qui pourront engendrer des modifications tarifaires, proposées à la personne responsable du marché. L'offre devra clairement indiquer le nombre de livraisons par semaine et les horaires.

V) Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès du gestionnaire du collège Lou Castellat; tel 04 66 75 38 38 ; adresse électronique : gest.0301245r@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission : Les offres devront être parvenues au service Intendance **au plus tard le 24 juin 2024** avant 17H sur le site mapa.aji-france.com.

VII) **Contenu des offres** : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

VIII) **Critère de jugement des offres** : les critères de jugement des offres sont :

- qualités techniques des produits
- prix

IX) **Délai de validité des offres** : 1 an à compter du 25 aout 2024.

X) **Prix et règlements des comptes** :

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) **Règlement** : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XII) **Délai d'exécution**: Les prestations ou fournitures devront être exécutés à compter du 25 aout 2024

XIII) **Notification** : le marché sera notifié au titulaire apr courrier électronique **avant le 12 juillet 2024** Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site mapa.aji-france.com.

A Marguerittes le 28 mai 2024
Le Principal,
Emmanuel Guérard

